



Industrie  
Canada

Industry  
Canada

# Industrie Canada État des réalisations 2003-2004



Mise en œuvre  
de l'article 41 de la  
*Loi sur les langues officielles*

Canada 

**Industrie Canada  
État des réalisations  
2003-2004**

**Mise en œuvre  
de l'article 41 de la  
*Loi sur les langues officielles***

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web à l'adresse suivante :  
[www.ic.gc.ca/fpublications](http://www.ic.gc.ca/fpublications).

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substitués. Communiquer avec le Bureau de la coordination nationale, Communautés minoritaires de langue officielle, aux numéros ci-dessous indiqués.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au :

Bureau de la coordination nationale  
Communautés minoritaires de langue officielle  
Direction générale des opérations et du financement des petites entreprises  
Secteur des opérations  
Industrie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 941-2471  
Télécopieur : (613) 954-4074

#### **Autorisation de reproduction**

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à : [Copyright.Droitsdauteur@pwgsc.gc.ca](mailto:Copyright.Droitsdauteur@pwgsc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de cat. : Iu70-1/1-2004  
ISBN 0-662-68239-4  
54153 B



Contient 20 p. 100  
de matières recyclées

## Message du champion

En tant que champion des langues officielles à Industrie Canada, je suis fier de présenter l'État des réalisations concernant l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* pour l'exercice 2003-2004. Cette année a été bien remplie pour le Ministère, particulièrement en ce qui a trait au renforcement des partenariats avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les organismes de développement régional.

Au cours de l'année écoulée, Industrie Canada a continué d'encourager les communautés en situation minoritaire à bénéficier des programmes et services déjà en place. De façon générale, les communautés ont surtout participé aux programmes de connectivité comme Rescol canadien, Collections numérisées, *Francommunautés virtuelles* et le Programme d'accès communautaire. Ces programmes ont contribué à améliorer les compétences en technologies de l'information et des communications, à augmenter le contenu canadien dans Internet et à créer de nouveaux réseaux à l'échelle communautaire. Parallèlement, nous avons continué de collaborer avec Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle et d'appuyer les communautés dans des projets liés aux technologies.

Nous avons également lancé de nouvelles initiatives dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral, afin de rapprocher les communautés en situation minoritaire et le Ministère. Plus particulièrement, Industrie Canada, en collaboration avec les organismes de développement régional, a mis sur pied un réseau de conseillers régionaux qui renseigneront les communautés sur les programmes fédéraux de développement économique et qui amorceront avec elles un dialogue sur leurs besoins et sur les façons d'y répondre. De plus, pour la toute première fois, le Ministère et les organismes de développement régional ont mené des consultations officielles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour établir un partenariat plus ouvert et durable. Ces consultations se poursuivront et seront même renforcées, au moyen d'un dialogue continu avec les conseillers et les coordonnateurs de chaque région. Enfin, nous avons entrepris l'an dernier bon nombre d'études et de projets au profit des communautés; ces projets vont de l'offre d'un programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs immigrants francophones à l'élaboration de boîtes à outils de connectivité pour les communautés anglophones minoritaires.

Nos programmes génèrent certes des résultats positifs pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais nous voulons en faire encore davantage afin qu'elles participent pleinement à la croissance et à la prospérité du Canada. Pour y parvenir, nous nous engageons à accroître les efforts déployés au cours de la dernière année en maintenant le dialogue et les partenariats qui favoriseront l'épanouissement de la dualité linguistique au Canada.

John McBride

## Résumé

---

Au cours de l'exercice 2003-2004, Industrie Canada a fait preuve d'un grand dynamisme en ce qui concerne l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Le Ministère a mis sur pied de nombreux projets et activités visant un même but : augmenter la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) aux programmes et services ministériels, et favoriser la prospérité et la vitalité de ces communautés.

Les CLOSM ont pris part à maintes initiatives en cours. Par exemple, elles ont participé en grand nombre au programme Ordinateurs pour les écoles, au Programme d'accès communautaire, à Rescol canadien ainsi qu'à d'autres programmes. Résultat, Industrie Canada a accompli de grands progrès dans ses efforts visant à rapprocher le Ministère et les deux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Pour la toute première fois, le Ministère a tenu des consultations officielles avec les communautés afin de forger des relations de travail plus productives et de mieux comprendre les besoins et les préoccupations des communautés.

Parallèlement, Industrie Canada a commencé à mettre en œuvre la composante du nouveau Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement (2003) dont il est responsable, en collaboration avec les organismes de développement régional : l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), Développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC), Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) et FedNor. Le Plan d'action représente un engagement renouvelé à l'égard de la dualité linguistique du Canada et des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. Il prévoit l'affectation de 53 millions de dollars, pour la période allant de 2003-2004 à 2007-2008, aux activités du Ministère appuyant l'industrie de la langue et le développement économique des CLOSM.

Au total, Industrie Canada a consacré plus de sept millions de dollars en 2003-2004 à des programmes et initiatives touchant les CLOSM; de cette somme, plus de deux millions provenaient de FedNor. À l'exception du programme *Francommunautés virtuelles*, les fonds ont été investis dans des programmes et services auxquels tous les Canadiens ont accès. Ainsi, le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord ainsi que le programme Rescol canadien ont profité aux Canadiens des deux groupes linguistiques, qu'ils soient en situation majoritaire ou minoritaire. Des efforts supplémentaires ont dû être déployés pour faire en sorte que les CLOSM profitent de ces programmes et qu'elles ne soient pas défavorisées en raison de leur situation minoritaire.

Forts du succès des programmes en cours et d'initiatives prometteuses récentes, nous continuerons d'aider les CLOSM pour qu'elles puissent bénéficier des programmes et des services d'Industrie Canada. Dans ce but, nous intensifierons notre dialogue et renforcerons les partenariats établis avec les communautés.

### La contribution des régions

Sans la participation des bureaux régionaux, les initiatives susmentionnées n'auraient aucune chance de réussir. Le personnel régional entretient de multiples contacts directs – activités locales, forums, séminaires et foires-info – avec les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour leur communiquer des renseignements sur les programmes et services d'Industrie Canada.

#### Région de l'Atlantique

Francine Doucet (506) 851-6087

#### Région du Québec

Roger Lamothe (819) 564-5540

Michel Hall (514) 283-4554

#### Région de l'Ontario

Allan Anderson (416) 954-5447

Roda Muse (416) 973-6352

#### FedNor

Marie Desmarais (705) 670-6109

#### Région des Prairies et du Nord

Michel Loïselle (204) 984-8102

#### Région du Pacifique

Jean-Pierre Roy (604) 666-1420

Jean Laberge (604) 666-1555

## Table des matières

---

<b>Résumé</b> .....	1
<b>État des réalisations 2003-2004</b>	
<b>1. Activités</b> .....	2
<i>1.1 Communications</i> .....	2
<i>1.2 Recherche et analyse</i> .....	3
<i>1.3 Programmes en cours</i> .....	4
<i>1.4 Partenariats</i> .....	8
<b>2. Nouveaux programmes</b> .....	9
<b>3. Conclusion</b> .....	10
<b>Principales réalisations en 2003-2004</b> .....	12
<b>Webographie</b> .....	13

# État des réalisations 2003-2004

## Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

### 1. Activités

Avant même la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles, Industrie Canada et les organismes de développement régional suivaient une stratégie en trois volets pour ce qui est de l'article 41 : communications, recherche et analyse, et programmes en cours.

#### 1.1 Communications

La réussite de tout programme d'Industrie Canada se mesure d'après sa portée et la participation des CLOSM. Les communications sont par conséquent un élément indispensable du travail effectué par le Ministère à l'appui de ces communautés.

La plus grande partie des activités liées aux communications a eu lieu au sein des communautés elles-mêmes. Elles visaient avant tout à s'assurer que les particuliers et les groupes anglophones et francophones en situation minoritaire connaissaient les programmes et les services pouvant leur être utiles et étaient en mesure d'y participer.

À cette fin, les ministres participant au Plan d'action pour les langues officielles ont officiellement rencontré des représentants des communautés minoritaires en octobre 2003. Ces séances ont été suivies de discussions détaillées avec Industrie Canada et les organismes de développement régional, en février et en mars 2004, ce qui a permis au Ministère et aux communautés d'échanger de l'information et de trouver des moyens de maximiser la participation aux programmes en place et aux futures initiatives. Par la suite, le Ministère et les organismes de développement régional ont rencontré des représentants des communautés, dans le cadre du processus de consultation sur le Plan d'action organisé par le Bureau du Conseil privé.

Les exemples suivants montrent la portée des nombreuses activités de communication qui ont eu lieu en 2003-2004 :

- Pour mieux informer les CLOSM des programmes et services à la disposition de tous les Canadiens, le Ministère s'est efforcé d'améliorer le site Web CommunAction.ca, qui avait été lancé en 2002-2003. Le Ministère a obtenu des évaluations de la part des représentants des CLOSM et il s'est servi de cette information pour rendre le site plus convivial. Ces travaux ont aussi contribué à rehausser la visibilité du site. En mars 2004, le site avait enregistré 3 000 consultations, et plus de 7 600 pages avaient été affichées. Ces chiffres représentent une nette augmentation par rapport aux 168 consultations et aux 756 pages affichées un an plus tôt, en avril 2003.

- À plusieurs reprises, le personnel des bureaux régionaux partout au Canada a rencontré des membres d'organismes et d'associations communautaires. Les bureaux régionaux ont aussi parrainé des activités de rayonnement pour promouvoir les programmes et les services d'Industrie Canada, et pour mieux connaître les besoins des CLOSM. Par exemple, en Ontario, des membres du milieu des affaires francophone et des représentants d'associations francophones ont assisté à des séances d'information, parrainées par le Centre du commerce international, sur le commerce, l'investissement et d'autres programmes offerts par Industrie Canada à l'intention des entrepreneurs. Dans les provinces de l'Atlantique, des centaines de participants francophones ont assisté à des ateliers, à des conférences, à des réunions du comité de coordination, à des présentations et à des Foires ingénieuses organisées par le bureau régional. Le bureau régional du Québec a tenu des réunions avec des associations anglophones dans diverses régions de la province. Dans la région des Prairies et du Nord, une réunion a été organisée entre les CLOSM et DEO, afin de présenter le Plan d'action pour les langues officielles et de favoriser la coopération dans le cadre de l'élaboration de projets. Dans la région du Pacifique, le personnel du bureau régional a assisté à diverses activités communautaires pour échanger des idées et de l'information, écouter les préoccupations des CLOSM et établir des réseaux.

Des activités de communication ont aussi lieu au sein du Ministère lui-même. Les gestionnaires et le personnel ont besoin de savoir comment maximiser les avantages des programmes auprès de tous les groupes du Canada, en particulier les CLOSM. Cet effort visant à sensibiliser davantage le personnel se poursuit. Voici certaines des activités qui ont eu lieu l'an dernier :

- Des rencontres individuelles ont eu lieu avec des gestionnaires de divers programmes et services pour mieux leur faire connaître les besoins des CLOSM.
- Le Ministère a élaboré un plan de communication interne de trois ans, en vue de sensibiliser les gestionnaires et les agents aux engagements du Ministère liés à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.
- Une trousse d'information a été préparée pour aider les nouveaux conseillers régionaux.
- Le site intranet ProAction 41 a été complètement revu et mis à jour. Ce site, qui offre des renseignements sur tous les aspects de l'article 41, est un outil utile au personnel, en particulier les gestionnaires et les conseillers. À la fin du mois de mars 2004, plus de 900 pages étaient affichées sur ce site, plus du double des 435 pages offertes 12 mois plus tôt.

## **1.2 Recherche et analyse**

Grâce au deuxième volet de la stratégie ministérielle, la recherche et l'analyse, Industrie Canada a appuyé de nombreuses études qui ont contribué à mieux faire comprendre et connaître les CLOSM.

La production d'un cadre stratégique pour guider le Ministère au cours des quatre prochaines années a constitué l'effort de recherche le plus important. Dans le cadre de cet exercice, on a évalué



150 programmes, politiques et règlements relevant du Ministère. Le Cadre repose sur de l'information recueillie au cours de consultations auprès des gestionnaires de programme et des hauts dirigeants d'Industrie Canada, des organismes de développement régional et des communautés anglophones et francophones en situation minoritaire. Le Ministère a conclu à partir de ce Cadre qu'il devrait établir les priorités suivantes :

- Mieux faire connaître les besoins des CLOSM, qui devraient être pris en compte dans l'élaboration et la prestation de tous les programmes et services. Le Cadre stratégique laisse entendre que le Ministère devrait examiner ses programmes et ses services en fonction de l'article 41 (la « lentille 41 »).
- Se concentrer sur les programmes prioritaires qui sont les plus susceptibles de favoriser la connectivité et la croissance économique des CLOSM, en les aidant à participer pleinement à l'économie du savoir. Les secteurs et les programmes ciblés sont la connectivité, la jeunesse et la connectivité, les communications et les outils d'information, la télé-formation et le télé-apprentissage, les stages, ainsi que les initiatives de FedNor.
- Travailler avec d'autres ministères à tous les niveaux (fédéral, provincial et local) et participer à des initiatives interministérielles, comme le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), pour maximiser l'efficacité.
- Travailler systématiquement avec les organismes et associations communautaires pour établir un dialogue efficace et favoriser une meilleure participation.

En plus du Cadre stratégique, le Ministère a accru sa compréhension des CLOSM grâce à d'autres recherches, études et analyses effectuées en collaboration avec les organismes des CLOSM, au coût de 317 000 \$. Voici quelques exemples de ces études :

- Une étude du développement économique des communautés anglophones rurales au Québec, en vue de mieux comprendre le potentiel de développement économique dans le secteur des ressources naturelles.
- Deux études visant à analyser l'impact économique des organismes francophones à but non lucratif : une dans l'ouest et le nord du Canada, pour laquelle on s'est servi d'une communauté du Yukon comme groupe témoin; et une autre au Nouveau-Brunswick, avec les organismes à but non lucratif acadiens.
- Une évaluation de l'infrastructure technologique utilisée par le réseau des établissements universitaires travaillant dans des communautés francophones en situation minoritaire pour offrir une formation à distance et une formation en ligne.

### **1.3 Programmes en cours**

Le troisième volet de la stratégie ministérielle était axé sur les programmes en cours et les moyens de maximiser la participation des CLOSM à ces programmes.

Industrie Canada a offert une large gamme de programmes et de services par l'entremise de ses bureaux nationaux et régionaux, et par des partenariats avec les organismes de développement régional. Ces programmes portaient sur l'innovation, la connectivité, les services commerciaux et les partenariats. En fait, l'innovation et la connectivité étaient au cœur de nombreuses activités.

Les programmes d'Industrie Canada en technologies de l'information et des communications (TIC) assurent la connexion de base et l'accès haute vitesse à large bande. Ils permettent aussi de veiller à ce que cet accès soit abordable et à ce que les Canadiens aient les compétences nécessaires pour se servir des programmes de TIC et en profiter. Ils contribuent aussi à créer un contenu canadien en ligne.

Selon les estimations d'Industrie Canada, la valeur totale de l'investissement fait dans le cadre de ses programmes de TIC pour les CLOSM, à titre de groupes d'intérêt, s'élevait à plus de 5 millions de dollars en 2003-2004 (voir le tableau ci-joint).

- Le grand succès du **Programme d'accès communautaire (PAC)** a permis de renforcer le réseau des sites Internet publics des communautés minoritaires, tant francophones qu'anglophones. En 2003-2004, le Ministère a investi plus de 2 millions de dollars dans 338 centres francophones hors Québec et dans 25 centres anglophones au Québec, pour consolider le réseau.

En plus de fournir un accès public à Internet dans le cadre du PAC, Industrie Canada a appuyé d'autres projets qui ont aidé à améliorer les compétences Internet de personnes et de groupes appartenant aux CLOSM. En outre, il y a eu des investissements et un appui visant l'élaboration de contenu en français dans le Web. En voici deux exemples :

- En Ontario, le PAC a appuyé cinq projets visant expressément à améliorer les compétences des CLOSM relativement aux nouvelles TIC et il a permis de créer du contenu Web intéressant pour ces communautés. L'appui fourni comprenait un financement du Collège Boréal pour créer le Réseau ontarien francophone des centres d'accès communautaires à Internet, qui héberge 117 sites du PAC en français.
  - Au Nouveau-Brunswick, un projet auquel participe Connect NB Branché permet de créer des cours de mathématiques, de sciences et de langues pour un programme de formation générale bilingue en ligne. Quand ce projet sera terminé, les obstacles aux études secondaires seront supprimés et les francophones pourront terminer leur équivalent du cours secondaire peu importe où ils résident dans la province.
- Depuis sa création, **Ordinateurs pour les écoles (OPE)**, un programme efficace et peu coûteux, a permis de recueillir près de 514 000 ordinateurs donnés par le gouvernement, le secteur privé et autres et de les distribuer à des écoles et à des bibliothèques situées partout au Canada. En 2003-2004, 6 040 ordinateurs remis à neuf ont été donnés à des écoles situées dans les CLOSM, soit 4 726 ordinateurs à des écoles francophones situées à l'extérieur du Québec et 1 314 ordinateurs à des écoles anglophones au Québec. FedNor et le programme

OPE ont également appuyé l'atelier de réparation et de remise à neuf d'ordinateurs situé à Sudbury (Ontario). Grâce à ce projet, 27 jeunes diplômés en informatique ont obtenu un emploi où ils ont pu acquérir une première expérience de travail comme techniciens en réparations.

- Le programme **Les Collections numérisées du Canada** a également contribué à favoriser l'innovation et la connectivité. Il permet aux jeunes d'acquérir de l'expérience pratique en création de contenu pour les sites Web. En 2003-2004, la participation des CLOSM au programme a été excellente. Quatorze projets ont été approuvés : leur valeur totale atteint près de 350 000 \$ et 57 jeunes provenant des communautés francophones en situation minoritaire, y ont participé.
- Le programme **Francommunautés virtuelles** (FV) est important pour les communautés francophones en situation minoritaire et tous les Canadiens qui apprécient du contenu en langue française de qualité dans Internet. Depuis 1998, le programme a permis d'appuyer plus de 140 projets. En mars 2003, dans le cadre de son Plan d'action pour les langues officielles, le gouvernement a annoncé le renouvellement du programme, le dotant d'un financement de 13 millions de dollars sur cinq ans. Ces fonds permettront à FV de continuer d'appuyer les organismes sans but lucratif qui élaborent du contenu, des applications et des services en langue française dans Internet. En 2003-2004, le protocole d'entente du programme FV avec Patrimoine canadien a été renouvelé, ce qui a permis d'avoir accès à un million de dollars pour un appel de propositions au cours de la période 2003-2005.
- **Rescol canadien** est un programme diversifié et à volets multiples, visant à créer du contenu et des outils d'apprentissage en ligne qui contribueront au développement des communautés canadiennes, dont les CLOSM. Grâce au programme, les CLOSM peuvent établir des partenariats à l'échelle internationale ainsi qu'avec d'autres CLOSM et aider les communautés à mieux se préparer pour l'avenir. Voici les divers volets du programme : Rescol, Rescol à la source, Réseau des écoles innovatrices, Camps de l'innovation et de l'entrepreneurship, et Groupe de l'apprentissage multimédia. En 2003-2004, Industrie Canada a consacré environ 1,2 million de dollars à 653 projets des CLOSM réalisés dans le cadre du programme Rescol canadien.
- Le programme **Collectivités ingénieuses** permet d'élaborer une gamme de ressources en ligne dans les deux langues officielles afin d'aider toutes les collectivités canadiennes à concevoir et à mettre en œuvre leur propre stratégie en vue de devenir des collectivités ingénieuses. Ces stratégies créent des possibilités d'apprentissage, dans la mesure où les collectivités échangent de l'information sur leurs activités et expériences ingénieuses ainsi que sur les enseignements tirés. Elles créent en outre des possibilités d'affaires, au pays et à l'étranger, pour les entreprises canadiennes qui élaborent et fournissent des applications et des services relatifs aux TIC. Divers projets ont été appuyés conjointement avec quatre organismes parrains : l'Association franco-culturelle de Yellowknife; l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse; la Municipalité de Clare, en Nouvelle-Écosse; et *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* (un journal francophone).

Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA) inc. est un des organismes qui, en 2003-2004, a reçu un financement de 1,2 million de dollars à même un montant total de 4,5 millions de dollars sur trois ans, pour le projet de démonstration des Collectivités ingénieuses du Nouveau-Brunswick.

- Le programme **Gestion de l'information/Technologies de l'information (GI/TI)** fournit au secteur bénévole un accès à de la planification en technologies de l'information, à de l'expertise, à du matériel et des logiciels courants, à de la formation ainsi qu'à un soutien technique. Ces services sont importants pour les CLOSM, où les bénévoles fournissent un appui indispensable aux nouvelles entreprises et aux projets éducatifs et culturels. En 2003-2004, les organismes des communautés francophones en situation minoritaire de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont participé à titre de partenaires des organismes bénéficiaires.
- À ce jour, le **Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord** a investi 83,2 millions de dollars<sup>1</sup> pour aider les communautés qui n'avaient pas d'accès aux services à large bande. Il est souvent nécessaire d'améliorer l'accès des communautés rurales, du Nord et des Premières nations aux services dans les domaines de la santé et de l'éducation, et d'augmenter leurs possibilités économiques. En raison de la nature du programme, il est difficile d'indiquer avec précision le montant de l'investissement affecté uniquement aux CLOSM. Néanmoins, selon les estimations, la phase d'élaboration de plans d'entreprise et la phase de mise en place de réseaux à large bande dans le cadre du programme ont touché environ 64 et 79 communautés, respectivement, en 2003 et en 2004<sup>2</sup> à titre d'entités géographiques.

Donner accès aux services à large bande à toutes les communautés est un engagement clé du gouvernement du Canada. Le Nouveau-Brunswick offre un bon exemple de mise en œuvre stratégique dans ce domaine. D'ici la fin de 2006, 90 p. 100 des habitants du Nouveau-Brunswick auront un accès à Internet haute vitesse, grâce à un partenariat de 44,6 millions de dollars des secteurs public et privé, auquel participent Industrie Canada, Infrastructure Canada, le gouvernement provincial et Aliant Inc. À ce jour, toutes les écoles de la province ont été branchées. L'année dernière, les efforts en ce sens ont continué, et on a branché la plupart des entreprises, tous les centres régionaux de soins de santé, tous les

---

<sup>1</sup> De la totalité des fonds affectés au Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord, 4,2 millions de dollars ont été investis dans 154 projets d'élaboration de plans d'entreprise pour environ 2 286 communautés. De plus, 79 millions de dollars ont été investis dans 58 projets de mise en place de réseaux à large bande dans environ 850 communautés. Ces estimations ont été établies à partir des données du recensement de 2001, suivant les limites des communautés définies selon les aires de diffusion de Statistique Canada et les conventions d'appellation de Postes Canada.

<sup>2</sup> Cette estimation a été établie à partir des données du recensement de 2001, suivant les limites des communautés définies selon les aires de diffusion de Statistique Canada et les conventions d'appellation de Postes Canada, pour les communautés comptant une minorité de langue officielle représentant plus de 5 p. 100 de la population, ou une minorité d'au moins 5 000 personnes. De la même façon, en ce qui concerne l'ensemble du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord, on estime que la phase d'élaboration de plans d'entreprise et la phase de mise en place de réseaux à large bande ont touché environ 360 et 115 communautés appartenant aux CLOSM, respectivement.

parcs commerciaux et toutes les communautés des Premières nations, fournissant ainsi de nombreux services à large bande de pointe aux CLOSM.

- Le programme **Étudiants bien branchés** (EBB), relevant de la Stratégie emploi jeunesse du Canada, collabore avec l'Association des collèges communautaires du Canada en vue d'embaucher des étudiants et de leur fournir la formation spécialisée dont ils ont besoin. Ces étudiants en sont habituellement à leur troisième ou quatrième année d'études en informatique ou en commerce. À titre d'étudiants conseillers agréés auprès des entreprises, ils offrent aux petites entreprises et aux personnes âgées partout au Canada des séances de formation concises et pratiques sur le commerce électronique et l'utilisation d'Internet. L'année dernière, 35 jeunes provenant des CLOSM ont été formés et agréés, ce qui représente un investissement de 213 000 \$. Ce programme profite aussi bien aux jeunes qu'aux personnes à qui ils offrent leurs services.
- Les **Centres de services aux entreprises du Canada** (CSEC) ont été mis sur pied il y a dix ans. Ils aident les entrepreneurs à déterminer les ressources gouvernementales dont ils ont besoin afin de prospérer et de soutenir la concurrence. L'année dernière, les territoires ont poursuivi leurs efforts visant à offrir de meilleurs services en français. Par exemple, les CSEC des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon ont mis en place des mesures pour qu'on réponde efficacement aux demandes de services des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Un prix prestigieux a été attribué au programme des CSEC en 2004, le Prix de l'Organisation des Nations Unies en matière de service public pour « Amélioration des services rendus aux citoyens ».
- Le **Programme d'infrastructures Canada-Ontario** (PICO) permet au gouvernement fédéral d'apporter une contribution importante à la qualité de vie des citoyens de l'Ontario. La principale priorité du programme vise à mettre en place une infrastructure municipale « verte », mais celui-ci consent également des investissements dans les sports, la culture, le tourisme, les transports et l'innovation. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2003 et le 31 mars 2004, Industrie Canada a annoncé que 71 projets avaient été approuvés, pour une contribution totale de plus de 94 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada. Parmi ces 71 projets, 12 ont directement profité aux CLOSM en tant qu'entités géographiques, notamment les localités ayant une population de langue officielle en situation minoritaire de plus de 5 p. 100 ou une population minoritaire d'au moins 5 000 habitants.

#### **1.4 Partenariats**

Les partenariats établis avec d'autres ministères et organismes permettent à Industrie Canada d'aller chercher de l'aide pour certains de ses projets les plus novateurs entrepris avec les CLOSM.

Trois réalisations remarquables de l'année dernière sont décrites ci-dessous :

- Le Ministère a appuyé un projet pilote sur le mentorat, réalisé par le Centre des jeunes francophones, à Toronto. Le projet consistait à jumeler de jeunes immigrants francophones souhaitant lancer leur propre entreprise à des entrepreneurs établis plus âgés. Cinq jumelages

ont été créés avec succès. Les résultats du projet pilote seront communiqués, et il est permis d'espérer que ce projet servira de modèle à d'autres régions.

- Patrimoine canadien a accordé un financement d'un million de dollars pour soutenir le programme *Francommunautés virtuelles* d'Industrie Canada, qui de son côté a fait un investissement d'un million de dollars.
- Dans le cadre du PICLO, Industrie Canada a accordé 246 127 \$ à cinq initiatives en 2003-2004. Depuis le début du PICLO, Industrie Canada et Patrimoine canadien ont apporté une contribution totale de plus de 2,5 millions de dollars à 28 projets. Ces projets, qui sont pour la plupart liés à la connectivité ou à l'utilisation des TIC, ont favorisé l'acquisition des compétences en TIC et le renforcement des capacités communautaires dans les CLOSM. Un projet pilote sur les technologies d'apprentissage, mis en œuvre grâce à l'établissement d'un laboratoire de langues virtuel, illustre bien l'effet positif de ce partenariat sur les CLOSM. Ce projet pilote, appuyé par FedNor, a été réalisé par le Collège Boréal.

Le nombre de communautés qui ont participé directement aux programmes et services d'Industrie Canada et qui en ont bénéficié ne représente qu'une partie de la réalité. Grâce aux nouvelles technologies, aux sites Web, aux projets de télé-apprentissage et de télé-formation et à l'échange d'information, il est permis de croire que ces activités ont sans doute dépassé largement les groupes ciblés.

## **2. Nouveaux programmes**

Le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, approuvé en 2003, a donné le ton à un nouvel engagement fédéral à l'égard des CLOSM. Il a fait passer les besoins des CLOSM en tête de liste à Industrie Canada ainsi que dans d'autres ministères. De plus, le Plan d'action donne lieu à d'importants investissements dans des initiatives de grande envergure.

Dans le cadre du Plan d'action, 33 millions de dollars ont été alloués pour les initiatives de développement économique et 20 millions, pour les initiatives de l'industrie de la langue à Industrie Canada et au Conseil national de recherches du Canada. Le financement a commencé en 2003-2004 et durera cinq ans. Dans le cadre du volet de développement économique, un cadre de gestion intégré a été établi par le Ministère, en association avec les organismes de développement régional, concernant l'exécution des activités approuvées en vertu du Plan d'action. Dans le cadre de ce plan, un nouveau financement de 13 millions de dollars a été affecté au programme *Francommunautés virtuelles*. Celui-ci permet aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'échanger de l'information dans Internet, particulièrement en ce qui concerne le développement économique et communautaire. De plus, Industrie Canada a établi un réseau de conseillers qui travailleront directement avec les CLOSM dans les régions. Ces conseillers combleront l'écart entre les communautés, d'une part, et le Ministère et les organismes de développement régional, d'autre part. Leur travail consiste à tenir les communautés informées des programmes et services et à s'assurer qu'elles savent comment en tirer parti. Ces conseillers sont bien placés pour porter les préoccupations et les intérêts des CLOSM à l'attention des gestionnaires. En 2003-2004, deux conseillers ont été embauchés, et le groupe complet des conseillers sera mis en place au cours des

prochains mois. Dans le cadre du Plan d'action, des fonds destinés aux stages et aux projets pilotes qui ont trait au télé-apprentissage et à la télé-formation ont également été prévus. Le Ministère a travaillé avec les organismes de développement régional pour informer les CLOSM de ces initiatives, et des plans ont été adoptés pour que celles relatives aux stages soient lancées en 2004-2005.

Dans le Plan d'action pour les langues officielles, il est aussi indiqué que la promotion et le développement de l'industrie de la langue — la formation, la traduction et les technologies langagières — sont essentiels dans un pays bilingue comme le Canada. Dans le cadre de ce plan, 20 millions de dollars sont consacrés à la prestation de produits et de services langagiers, dont la moitié aidera l'industrie à se transformer en un secteur économique fort, viable et efficace et à mieux se faire connaître au moyen de stratégies de marketing et d'image de marque. Les 10 millions restants ont été alloués au Conseil national de recherches du Canada, qui établira le Centre de recherches sur les technologies langagières en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais et le Bureau de la traduction. Les activités ont commencé, et l'allocation de fonds supplémentaires de DEC et du gouvernement du Québec destinés à la construction d'un immeuble où sera logé le Centre a été annoncée en mai 2004. L'Association de l'industrie de la langue (AILIA) a été fondée, et des activités nationales d'établissement de contacts ont été lancées dans le cadre d'une vaste stratégie de marketing et d'image de marque. En outre, le Programme de l'industrie de la langue, programme de contributions s'adressant aux petites et moyennes entreprises, a été créé; il est actuellement mis en œuvre par Industrie Canada.

Pour terminer, un groupe de travail interministériel a été mis sur pied pour appuyer le français dans Internet. Ce groupe de travail a commandé plusieurs projets, dont une bibliographie et une webographie thématiques et une liste de personnes ressources spécialistes d'Internet. En outre, un forum électronique a été mis sur pied et est devenu opérationnel.

### **3. Conclusion**

Il reste au Ministère d'autres défis à relever et d'autres efforts à déployer pour travailler encore plus étroitement avec les communautés et les aider à promouvoir leur développement économique. Le Cadre stratégique pour l'application de l'article 41 aidera Industrie Canada à se concentrer sur des domaines du programme où il y a un besoin particulier et qui offrent des meilleures chances de succès, à savoir la connectivité, les jeunes et la connectivité, les outils d'information et de communication, le télé-apprentissage et la télé-formation, les stages, ainsi que les initiatives de FedNor. Il faudra aussi fournir beaucoup d'efforts relativement aux initiatives exposées dans le Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, particulièrement dans le domaine du développement économique et de l'industrie de la langue. Au cours de l'année à venir, la formation du réseau des conseillers sera terminée et le groupe complet des conseillers sera bientôt en place, pour travailler avec les CLOSM.


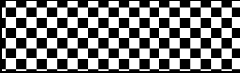
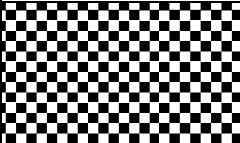

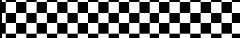
Le Ministère surveillera de près toutes ces activités pour s'assurer qu'elles répondent aux engagements qu'il a pris à l'égard des CLOSM. Nous recherchons des résultats concrets et cherchons à connaître l'avis des communautés sur l'efficacité de ces activités. Le Ministère

maintiendra son engagement à poursuivre le dialogue avec les CLOSM aux niveaux communautaire, régional et national.

Les programmes en cours d'Industrie Canada ainsi que les nouvelles mesures et initiatives importantes qui sont actuellement entreprises, de même que les rapports plus étroits du Ministère avec les communautés, contribuent ensemble à rehausser les chances de succès. Tous les intervenants — le Ministère, les organismes de développement régional, les partenaires et les CLOSM elles-mêmes — espèrent que l'exercice 2004-2005 sera encore plus productif.



**Principales réalisations en 2003-2004 \***  
**Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)**

SECTEUR/PROGRAMME	INVESTISSEMENT (\$)	NOMBRE DE PROJETS	COMMENTAIRES
<b>Direction générale des applications de l'autoroute de l'information (DGAAI) – Programme d'accès communautaire</b>	2 124 876		338 centres francophones hors Québec 25 centres anglophones au Québec
<b>DGAAI – Les Collections numérisées du Canada</b>	348 530	14	57 jeunes Canadiens ont acquis de l'expérience pratique dans le secteur du multimédia
<b>DGAAI – Ordinateurs pour les écoles (OPE)</b>		6 040 ordinateurs distribués	4 726 ordinateurs à des écoles francophones 1 314 ordinateurs à des écoles anglophones
• OPE – atelier de réparation et de remise à neuf d'ordinateurs	141 792		Investissement par FedNor : 95 000 \$ Programme OPE : 46 792 \$
<b>DGAAI – Francommunautés virtuelles</b>	Appel de propositions pour la période 2003-2005 lancé en décembre 2003		
<b>DGAAI – Programme Rescol canadien :</b> Investissement total : 1 201 622 \$			
• Rescol	625 000	7	
• Rescol à la source	367 800	636	577 projets en français hors Québec 59 projets en anglais au Québec
• Réseau des écoles innovatrices	60 000	6	2 projets en français hors Québec 4 projets en anglais au Québec
• Camps de l'innovation et de l'entrepreneurship	12 672	1	
• Groupe de l'apprentissage multimédia	136 150	3	
<b>DGAAI – Collectivités ingénieuses</b>	1 200 000	1	Projet avec Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne (CIPA) inc.
<b>Bureau principal de l'information – Étudiants bien branchés</b>	213 000		Activités et salaires financés pour 35 étudiants provenant des CLOSM : 8 étudiants ont déclaré le français comme langue maternelle (hors Québec) et 27 ont déclaré l'anglais comme langue maternelle (au Québec)
<b>Secteur des opérations – Article 41 et Français dans Internet</b>	1 131 381		Inclut l'exploitation, l'entretien et les salaires
<b>FedNor</b>	2 000 000		

\* Cette liste n'est pas exhaustive, et certaines informations sur des programmes tels que le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord et Infrastructures Canada-Ontario, qui ont profité aux CLOSM à titre d'entités géographiques, ne sont pas disponibles.

## Webographie

Centres de services aux entreprises du Canada	<a href="http://www.rcsec.org">http://www.rcsec.org</a>
Collectivités ingénieuses	<a href="http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca">http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca</a>
Étudiants bien branchés	<a href="http://scp-ebb.com">http://scp-ebb.com</a>
<i>Francommunautés virtuelles</i>	<a href="http://francommunautes.ic.gc.ca/">http://francommunautes.ic.gc.ca/</a>
Gestion de l'information/ Technologies de l'information	<a href="http://www.vsi-isbc.ca/fr/imit/program.cfm">http://www.vsi-isbc.ca/fr/imit/program.cfm</a>
Les Collections numérisées du Canada	<a href="http://collections.ic.gc.ca">http://collections.ic.gc.ca</a>
Ordinateurs pour les écoles	<a href="http://cfs-ope.ic.gc.ca">http://cfs-ope.ic.gc.ca</a>
Programme d'accès communautaire	<a href="http://pac.ic.gc.ca">http://pac.ic.gc.ca</a>
Programme d'infrastructures Canada-Ontario	<a href="http://www.ic.gc.ca/coip-pico">http://www.ic.gc.ca/coip-pico</a>
Programme de l'industrie de la langue	<a href="http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlip-pil.nsf/fr/home">http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlip-pil.nsf/fr/home</a>
Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	<a href="http://largebande.gc.ca">http://largebande.gc.ca</a>
Rescol canadien	<a href="http://rescol.ca">http://rescol.ca</a>
CommunAction.ca	<a href="http://communaction.ca">http://communaction.ca</a>
ProAction 41 (intranet)	<a href="http://icweb.ic.gc.ca/proaction41">http://icweb.ic.gc.ca/proaction41</a>